

Processus de mise en oeuvre

1 RECEPTION DE CDE OU NOTIFICATION MARCHÉ

(ouverture d'un dossier d'enregistrement du chantier)

- Prise de garantie (assurance)
- Prévision de programmation sur planning
- Etablissement du PPSPS

2 REUNION PRELIMINAIRE DE CHANTIER

- service commercial, technique et chef de chantier,
- maître d'oeuvre (MOE) et maître d'ouvrage (MO)
- partenaires associés et sous contractants

3 VISITE DU SITE

- service commercial, technique et chef de chantier

4 DEFINITION DES MOYENS ET PLANING DU CHANTIER

- service commercial, technique et chef de chantier

5 IMPLANTATION & DEMARRAGE DE CHANTIER

- service commercial, technique et chef de chantier

6 EXECUTION DU CHANTIER

- chef de chantier & équipe
- RAPPORT HEBDOMADAIRE
- SI MODIFICATION CHANTIER OU TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES ACCORD DU MOE OU MO OU CLIENT
- NOTIFICATION ECRITE

7 VISITE DE CHANTIER

- service commercial, technique et chef de chantier

8 VISITE DE CHANTIER A LA DEMANDE

- service commercial, technique et chef de chantier
- MOE / MO ou client
- compte rendu par MOE ou la société RMI

9 NETTOYAGE ET PROPRETE ESSAIS ET PLAN DE RECOLEMENT

10 CLOTURE DE CHANTIER RECEPTION DES TRAVAUX

VISA DES DOCUMENTS DE RECEPTION DU CHANTIER